

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Réception des soumissions - TPSGC / Bid Receiving -**PWGSC**

Voir dans le document/

See herein

NA

Quebec NA

Revision to a Request for a Standing Offer Révision à une demande d'offre à commandes

National Master Standing Offer (NMSO)

Offre à commandes principale et nationale (OCPN)

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'offre demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du

fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution TPSGC/PWGSC 1550 Avenue d'Estimauville Québec Québec

Title - Sujet						
OAC -Soutien techno et d'ingér						
Solicitation No N° de l'invitation F3065-201202/A			Date 2020-08-28			
Client Reference No N° de référence du client F3065-201202			Amendment No N° modif. 002			
File No N° de dossier QCV-0-43051 (006) CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME						
GETS Reference No N° de ro PW-\$QCV-006-17958	éférence de SEAG	i				
Date of Original Request for S Date de la demande de l'offre	_	ginale		20	20-07-30	
Solicitation Closes - L'invitation prend fi at - à 02:00 PM on - le 2020-09-08			d fir	ו	Time Zone Fuseau horaire Heure Avancée de l'Est HAE	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Parent, Mélanie				Buyer ld - ld de l'acheteur qcv006		
			- N° de FAX			
•						
(418) 951-6732 () (418) 648-2209 Delivery Required - Livraison exigée						
Destination - of Goods, Service Destination - des biens, service						
Security - Sécurité						
This revision does not change to	he security require	ments of t	he O	ffer.		

Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de la présente offre.

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Acknowledgement copy required	Yes - Oui	No - Non						
Accusé de réception requis								
The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer.								
Le proposant constate, par la présente, cet	tte révision à son	offre.						
Signature	Da	te						
Name and title of person authorized to sign or Nom et titre de la personne autorisée à signer (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)								
For the Minister - Pour le Ministre								



G1J 0C7

Amd. No. - N $^{\circ}$ de la modif. 002 File No. - N $^{\circ}$ du dossier QCV-0-43051

Buyer ID - Id de l'acheteur qcv006 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

TITRE : OAC -Soutien techno et d'ingénierie Modification 002

Inclus dans la présente modification :

- 1. Questions et réponses 1 à 6
- 2. Modifications 1 et 2 à la demande d'offre à commandes

QUESTIONS ET RÉPONSES

Question 1

Appendice 1 de l'annexe B

Nous aimerions avoir plus de précision concernant cette phrase, ce que ça implique concrètement : « L'appel de service comprend la première heure de main d'œuvre productive sur les lieux. »

Réponse : Ne pas tenir compte de cette phrase. La Demande d'offre à commandes est modifiée. (Voir Modification 2 ci-bas)

Question 2

B1.4 de l'Annexe B - Ventilation supplémentaire

- (a) Pour l'établissement des prix des échantillonnages, est-ce que l'on doit inclure le coût de l'analyse et du matériel et le coût d'échantillonnage du technicien sur place ?
- (b) Dans le tableau des prix on doit indiquer un montant de l'heure, possible de préciser ce que ce taux horaire doit inclure ?

Réponse :

La réponse sera fournie ultérieurement.

Question 3

Sections 1.2.1 et 4.1.5.1 de la Demande d'offre à commandes Appendice 1 de l'annexe B

Pouvez-vous définir quels sont les critères pour être considéré hygiéniste industriel ? Est-ce qu'il doit détenir l'agrément d'hygiéniste du travail (ROH), sinon de quel diplôme ou certification on parle?

Réponse : Hygiéniste professionnel agréé

Question 4

Annexe B

Est-ce que le temps de déplacement est déjà inclus seulement dans taux horaire des éléments B1.1, B1.2 et B1.3 ou il doit être calculé dans le tableau des prix section B1.5. L'élément B1.5 doit-il inclure uniquement les dépenses?

Réponse : Le temps de déplacement doit être inclus dans l'item 1.5. La Demande d'offre à commandes sera modifiée. Solicitation No. - N° de l'invitation F3065-201202/A Client Ref. No. - N° de réf. du client F3065-201202

Amd. No. - N $^{\circ}$ de la modif. 002 File No. - N $^{\circ}$ du dossier QCV-0-43051

Buyer ID - Id de l'acheteur qcv006 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Question 5

B1.4 de l'Annexe B et Appendice 1 de l'Annexe B

À la ligne K, on demande une analyse de l'air notamment pour l'amiante. Est-ce qu'il s'agit d'une numération de fibres totales ou une analyse des fibres d'amiante?

Réponse : Un comptage total des fibres d'amiante est nécessaire et non une analyse de chaque type de fibre d'amiante

Question 6

Section 1.5 de l'Annexe A B

On demande une mobilisation dans un délai de 48h suivant l'appel de l'utilisateur désigné, sauf pour avis contraire. Est-ce que ce délai est pour toutes les disciplines impliquées et généralement requis pour chaque intervention ou il est habituellement possible d'en discuter d'avance avec l'utilisateur désigné?

Réponse : Les 48 heures sont consacrées à la mobilisation pour toutes les disciplines. CG fera tout son possible pour discuter des besoins de mobilisation avec le fournisseur bien avant la prestation requise.

MODIFICATION 1 À LA DEMANDE D'OFFRE À COMMANDES

ANNEXE « A » - ÉNONCÉ DES TRAVAUX

La section 2.1 est modifiée comme suit :

« 2.1 General

- Le Fournisseur fournira L'entrepreneur doit fournir des enquêtes et soutien technique
- Le Fournisseur L'entrepreneur doit compiler et tenir des registres sur l'utilisation des biens, services ou les deux au gouvernement fédéral en vertu des contrats découlant de l'offre à commande. Ces données doivent comprendre tous achats payés par le gouvernement du Canada.
- Rédaction des procédures de travail ou des spécifications techniques pour les matériaux dangereux de niveau bas, modéré <u>ou élevé</u>, <u>élevé ou atténué de travail à haut risque</u>, incluant des dessins ou croquis au besoin
- Préparation des documents d'appel d'offres
- Le développement de programmes de prévention ou de plans d'action
- Procéder à des mesures correctives en réponse à des non-conformités
- L'évaluation et vérification / certification basé sur les normes de gestion de qualité reconnues et applicables aux activités de la GCC.
- L'échantillonnage pourrait comprendre;
 - o L'énumération et l'identification des moisissures (surface ou matériau)
 - L'Analyse de l'air (température, humidité, CO2, CO, COV, amiante et moisissure)
 - o L'Analyse d'eau potable selon les normes de la GCC
 - o L'analyse du bruit
 - L'analyse des vibrations
 - o L'analyse des revêtements existants »

La section 2.3 est modifiée comme suit :

« 2.3 Sommaire des équipements qui peuvent contenir du plomb

L'entrepreneur procédera doit procéder au relevé visuel de tous les équipements susceptibles de contenir du plomb (batterie, lampe, etc.) présents à l'intérieur du navire. De plus, des

Amd. No. - N° de la modif. 002 File No. - N° du dossier QCV-0-43051 Buyer ID - Id de l'acheteur qcv006 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

échantillons de peinture seront prélevés en fonction des substrats de chaque type de peinture susceptible de contenir du plomb. La peinture sera analysée selon la méthode spectrométrie d'émission couplée à un plasma inductif (ICP-OES).

De plus, des analyses d'échantillons d'air ainsi que des analyses d'échantillons de poussières de ponçage pourraient être demandés lorsque des travailleurs effectuent un ponçage mécanique de surfaces peintes.

- Occupational Health and Safety Act (S-2.1);
- Regulation respecting occupational health and safety (S-2.1, r.13);
- Safety code for construction work (S-2.1, s. 223);
- Direction de la prévention-inspection de la CNESST, L'exposition au plomb 2e édition Guide de prévention, Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail, 2003. »

La section 2.4 est modifiée comme suit:

S/O - Ne s'applique qu'à la version anglaise.

La section 2.5 est modifiée comme suit:

« 2.5 Résumé de l'équipement pouvant contenir des biphényles polychlorés L'identification des ballasts de luminaires susceptibles de contenir des biphényles polychlorés (BPC) s'effectuera devra s'effectuer à l'aide des numéros de série. Vérifier également si des équipements susceptibles de contenir des huiles à base de BCP, tels que des transformateurs ou des disjoncteurs, sont présents dans le navire. L'échantillonnage peut être nécessaire. »

La section 2.6 est modifiée comme suit:

« 2.6 Conformité SIMDUT

Valider la conformité au système de matières dangereuses au travail (SIMDUT)

- Procéder à l'inventaire des produits dangereux présents sur le navire;
- Obtenir Fournir les fiches signalétiques des produits répertoriés;
- Mettre à jour ou concevoir une base de données concernant la gestion des fiches signalétiques:
- S'assurer que les contenants sont bien étiquetés;
- S'assurer que les recommandations du fabricant sont bien appliquées et respectées en terme :
 - o d'entreposage, d'utilisation, de manipulation, d'élimination;
 - de mesures de prévention (ÉPI, mesures d'urgences, etc). »

La section 2.8 est modifiée comme suit:

« 2.8 CSA W178.2 INSPECTEUR DE SOUDAGE NIVEAU 3

Fournir les services d'un inspecteur de soudage CSA W178.2 niveau 3, pour l'évaluation visuelle, et inspection non destructive des soudures sur site. Ce travail peut pourrait inclure des rayons X et des mesures par ultrasons. »

La section 3.0 est modifiée comme suit:

S/O – Ne s'applique qu'à la version anglaise.

La section 5.5 est modifiée comme suit:

Amd. No. - N $^{\circ}$ de la modif. 002 File No. - N $^{\circ}$ du dossier QCV-0-43051

Buyer ID - Id de l'acheteur qcv006 CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

S/O – Ne s'applique qu'à la version anglaise.

MODIFICATION 2 À LA DEMANDE D'OFFRE À COMMANDES

APPENDICE 1 DE L'ANNEXE B - FEUILLE D'INFORMATION SUR LES PRIX – BASE DE PAIEMENT

La section « Généralité » est modifiée comme suit :

Supprimer:

« L'appel de service comprend la première heure de main d'œuvre productive sur les lieux.. »

Sous « Item 1 : Établissement des prix des échantillonnages », la description de la ligne L) est modifiée comme suit :

- « À la ligne L), le prix d'échantillonnage d'analyse d'eau générique en 28 29 points doit être effectué comme suit :
 - E. Coli 0 par 100ml
 - Coliformes totaux 0 par 100ml
 - Turbidité 1 uTN
 - Antimoine 0,006 mg/L
 - Baryum 1,0 mg/L
 - Bore 5,0 mg/L
 - Cadmium 0,005 mg/L
 - Chrome 0,05 mg/L
 - Éthyle-benzène 0,09 mg/L
 - Nitrate/Nitrite 45 mg/L
 - Mercure 0,001 mg/L
 - Sélénium 0,01 mg/L
 - Uranium 0,02 mg/L
 - Benzène 0,005 mg/L
 - Xylènes 0,3 mg/L
 - Fluorure 1,5 mg/L
 - Plomb 0,01 mg/L
 - Cuivre 1,0 mg/L
 - Fer 0,3 mg/L
 - Manganèse 0,05 mg/L
 - pH 6,5 8,5 pH par unité
 - Couleur 15 UCV
 - Matières dissoutes totales 500 mg/L
 - Sodium 200 mg/L
 - Zinc 5 mg/L
 - Toluène 0,024 mg/L
 - Sulfates 500 mg/L
 - Chlorure 250 mg/L
 - Trihalomethane (THM) 0.1mg/L »

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.